



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CP-07(01)

Séparation du site principal

Juill. 2026



Planification de la continuité d'activité

Contingency Planning

CP-07(01) – Séparation du site principal (--M)

Énoncés :

Identifier un site de traitement auxiliaire suffisamment distinct du site principal afin de réduire sensiblement l'exposition aux mêmes menaces.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les menaces auxquelles sont susceptibles les sites de traitement auxiliaires sont définies dans les évaluations des risques de l'organisation et comprennent les désastres naturels, les défaillances structurales, les cyberattaques hostiles et les erreurs par omission ou par action. Les organisations déterminent la distance géographique suffisante entre les sites de traitement principaux et auxiliaires en fonction des types de menaces auxquelles elles font face. Dans le cas de menaces comme des attaques hostiles, la séparation entre les sites est moins pertinente.